



Ministère de la Justice
Madame Christine TAUBIRA, la Garde des Sceaux
Ministre de la Justice
13, Place Vendôme
75042 Paris cedex 01

Saint-Ouen, le 13 mars 2015

Réf. 2015/03.13

Madame la Ministre,

Répondant aux attaques dont vous avez été la cible, attaques aux accents de plus en plus débridés, vous avez notamment déclaré sur une radio nationale cette semaine que « ... *C'est visible parce que ça me touche moi, mais il y a des millions de personnes qui se ramassent ça en pleine figure à longueur de temps...* » Nous voulons témoigner ici de notre réprobation la plus ferme contre les propos aux relents racistes qui vous ont visée ces derniers mois et de notre soutien à toute action publique qui saurait à la fois les prévenir mais aussi punir leurs auteurs.

Nous voulons également vous faire part de notre très forte inquiétude à propos de phénomènes similaires qui se propagent régulièrement sur les réseaux sociaux, sur certains forums internet de journaux, sur des plateformes d'hébergement de vidéos ou de musiques, et qui donnent une vitrine légitime aux auteurs de ce qui pourrait être considéré dans une enceinte judiciaire comme une injure, une insulte, une diffamation, une incitation à la haine, une apologie de crime (contre l'humanité ou non) ou relevant du négationnisme historique. Pour mille propos outrageants, combien passent au travers des mailles d'une sanction ou d'une réprobation ? Florissant en nombre sur ces supports - sont-ils même lus, écoutés ou vus par des modérateurs ? - ces commentaires, tweets et autres vidéos ou chansons « déversés dans la nature » et impunis deviennent au fil du temps le socle de l'expression d'une opinion admissible, donc admise. Ainsi glisse progressivement le curseur de ce que notre République reconnaît comme liberté d'opinion ou de création vers l'abject et l'immonde dont elle a tout à craindre.

Si les gens dits du voyage ne sont pas les cibles principales de ces atteintes ignominieuses, nous voulons témoigner des humiliations verbales, des insultes quotidiennes et des attitudes vexatoires qui les atteignent tant dans la rue que sur les supports mentionnés. Comme trop peu le font, notre association réagit quand elle le peut, que ce soit contre un gamin « lambda » qui a eu l'inconscience de faire circuler sur ses réseaux personnels une chanson louant les bienfaits de la solution finale contre les gitans; contre un Préfet qui déclarait « ... qu'ils ne vivent que de vols et de rapines... »; ou plus récemment contre un élu beaucoup plus médiatique qui avait claironné « qu'Hitler n'en n'avait pas tué assez ». Mais au mal immédiat qui blesse, il n'existe pas de réponse immédiate qui soulage - un signalement au Procureur de Bobigny, déposé en septembre 2013, reste lettre morte malgré une relance en juillet 2014 - car les cibles que nous connaissons n'ont que rarement accès aux médias ou à la justice... Ces « sans voix et sans défense » se sentent à la fois meurtris par les attaques qui les touchent, mais également abandonnés parce que la République ne les entend pas et ne parvient pas à les protéger.

Madame la Ministre, si votre fonction se doit de garantir le maintien des libertés fondamentales, elle doit aussi garantir la protection des plus faibles. Entendez-les.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments dévoués et respectueux.

Christophe SAUVE, le Président de l'ANGVC

Téléphone : 01 82 02 60 13
 Télécopie : 09 74 44 55 06
 Portable : 06 15 73 65 40
 Email : angvc@sfr.fr
 Site Internet : www.angvc.fr